



LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LES FORMATIONS PROPOSÉES AU PÔLE ÉTUDIANT DE NOTRE-DAME

- BTS Métiers de l'Eau
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Support à l'Action Managériale
- BTS Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie

SOUS CONTRAT AVEC L'ÉTAT

Le lycée Notre-Dame de Guingamp est un établissement privé sous contrat avec l'Etat. Dans un établissement privé « sous-contrat », la formation des professeurs, les programmes scolaires, les horaires sont conformes aux exigences de l'Education Nationale. Les enseignants sont soumis aux contrôles pédagogiques de leur Ministère de Tutelle.

L'ESPRIT CAMPUS

Notre-Dame met à la disposition de ses étudiants des outils pédagogiques et techniques (Salle multimédia, hall technologique, laboratoires...).

UNE VIE ÉTUDIANTE DYNAMIQUE

Élément important du dynamisme local, la vie étudiante rythme aussi celle du lycée. Au pôle étudiant de Notre-Dame, la formation humaine ne se limite pas à la seule activité scolaire et pédagogique organisée dans le cadre des cours.

En effet, le pôle étudiant permet à chacun, en fonction de ses envies, de s'engager dans la vie associative et de se rendre acteur de sa formation (associations étudiantes : Venus Beauté, Ad'quate, BDE...).

Tout au long de l'année, de nombreux spectacles et expositions ponctuent la vie culturelle de Guingamp : le théâtre du Champ au Roy, la chapelle de la mairie, le centre culturel et sa médiathèque.

LES SPORTS ET LA CULTURE

Le sport tient une place de choix dans le panel d'activités de loisirs proposé à Guingamp (athlétisme, boxe, canoë-kayak, danse, football, hand- ball, patinage, tennis...). La piscine ludique est ouverte toute l'année tout comme le cinéma.

LE SERVICE RESTAURATION

Une carte informatisée est distribuée à tous les étudiants en début d'année scolaire leur permettant de manger le midi et le soir au self du lycée. Le règlement des repas se fait à la comptabilité au tarif CROUS.

LE LOGEMENT À GUIGAMP

Afin de faciliter le logement des étudiants, le lycée met à disposition une liste actualisée de logements privés au moment de l'admission définitive.

LES AIDES FINANCIÈRES

Le lycée est habilité à recevoir des étudiants boursiers. Pour les BTS : demande de bourse d'enseignement supérieur à effectuer par internet sur le site www.crous-rennes.fr avant fin avril.

LES ASSURANCES

L'établissement a souscrit à un contrat de groupe couvrant la responsabilité civile. Il est donc inutile de nous fournir l'attestation de votre propre assurance.

OPPORTUNITÉS DE STAGES À L'ÉTRANGER AVEC AIDES ERASMUS OU RÉGION BRETAGNE ET PARTENARIAT AVEC LE QUÉBEC

